

Projet éducatif de la crèche

Le Tournesol

La crèche « le Tournesol » est une institution privée qui est née en 2002.

L'Office des mineurs du canton de Berne est l'organe qui a délivré l'autorisation d'exploiter et fait également office de surveillance. En effet, la crèche est soumise à des normes strictes quant au nombre d'enfants et au personnel qualifié notamment.

La crèche « Le Tournesol » a créé un projet éducatif afin de permettre aux parents, aux collaborateurs et aux autres personnes intéressées de savoir quelle est la ligne éducative de la crèche et sur quoi elle se base pour travailler avec les enfants qui lui sont confiés. *Nous rendons chacun attentif que, pour l'entité des points que nous développons ci-dessous, nous proposerons aux parents de faire des changements progressifs si certaines habitudes de l'enfant ne correspondent pas aux différentes lignes du projet éducatif de l'institution.*

Les buts du projet éducatif :

- Avoir une réflexion avec l'équipe éducative. Les professionnelles trouvent essentiel de prendre le temps de réfléchir à la ligne éducative mise en place dans la structure d'accueil.
- Permettre aux parents de connaître la ligne de la crèche, son fonctionnement, ses règles et ses principes. Par ce document, la crèche veut avoir une attitude transparente auprès des parents dans la prise en charge de leurs enfants.
- Etre un document de repère pour les parents et permettre d'avoir une cohérence au niveau du personnel éducatif. En effet, par ce projet, chaque partenaire (parents, professionnelles, stagiaires, apprentis...) peut ainsi se baser sur les mêmes principes.

Sommaire

Les buts du projet éducatif :	1
Concepts pédagogiques	3
1. Etique chrétienne :	3
2. Contacts intergénérationnels :	3
3. Sortir à l'extérieur au moins une fois par jour :	4
Nos concepts pédagogiques se définissent en plusieurs points.	4
1. Un lieu d'apprentissage	4
2. Un lieu d'autonomie	6
3. Un lieu de socialisation	7
Lignes pédagogiques pour les différents moments de la journée	8
1. Les repas	8
2. Sieste, moments de repos, pause silence :	10
3. Maladie :	12
4. Blessures et accidents :	13
5. Hygiène et soins :	14
6. Règles, limites et sanctions	17
7. Sécurité et prévention	18
8. La relation parents- éducatrices	19
9. La sécurité affective	21
10. La relation enfant-éducatrices	22
11. Le personnel éducatif	23
12. Organisation de la crèche	26
13. Travail en réseau	28

Concepts pédagogiques

La crèche « Le Tournesol » ne possède pas de pédagogie spécifique. En revanche, l'équipe éducative désire avoir une pédagogie évolutive et interactive.

La crèche est axée sur trois grandes spécificités :

1. Etique chrétienne :

L'équipe éducative transmet aux enfants accueillis dans la structure, des valeurs axées sur la foi chrétienne. En effet, pouvoir faire découvrir la Foi, l'Espérance et l'Amour aux enfants, nous tient particulièrement à cœur et nous semble des valeurs de vie importantes.

C'est par des histoires, des chansons que nous partageons aux enfants l'amour de Dieu. Pour ce faire, nous travaillons avec un programme spécialisé (MINICELL) que vous pouvez demander à consulter. Nous nous basons alors sur trois points :

- Dieu t'aime
- Dieu a créé le monde (les personnes, animaux et tous ce qui nous entoure)
- Tu peux parler avec Dieu

Les enfants accueillis entendront également les récits de Noël et de Pâques, comme nous les trouvons dans la Bible, et ceci, par les livres illustrés et rédigés pour les enfants.

La crèche tient également à accueillir les familles dans le respect de leur confession. L'équipe éducative ne va donc pas prier avec les enfants. En revanche, un groupe de personnes prie régulièrement pour la crèche et nous sommes ouverts à prier pour les familles qui le désirent et le demandent.

2. Contacts intergénérationnels :

Nous avons la chance d'avoir le home « Le Foyer des Prés » dans le même bâtiment que la crèche. Nous pensons qu'il est donc enrichissant pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées de se côtoyer de différentes manières. Les enfants apprennent donc la cohabitation avec des personnes âgées, malades ou handicapées.

Nos objectifs :

- Permettre à chacun de créer des liens entre générations
- Apprendre le respect des générations (dire bonjour, pas faire trop de bruit...)
- Partager des moments de plaisir entre enfants et personnes âgées
- Stimuler les personnes âgées
- Encourager les enfants à la découverte de la personne âgée

Afin de répondre à ces objectifs, nous organisons régulièrement des activités avec un petit groupe d'enfants. On peut y trouver des moments de gymnastique douce, de chansons, d'histoire, de

petits jeux.... De plus, d'autres contacts peuvent être établis lorsqu'une personne âgée descend à la crèche faire une petite visite ou que l'on se croise dans le bâtiment ou à l'extérieur.

Ces moments sont souvent riches en découvertes et en apprentissages. Ils nous paraissent donc être utiles pour l'enfant.

3. Sortir à l'extérieur au moins une fois par jour :

Nous pensons qu'il est important pour les enfants ainsi que le personnel éducatif de pouvoir sortir afin de prendre l'air, de se dépenser et de faire des expériences à l'extérieur.

Nous sortons donc au moins une fois par jour et ceci par tous les temps. En effet, nous pensons qu'il n'y a pas de temps trop mauvais pour nous retenir dedans, si les enfants ont les équipements adéquats. Nous demandons donc au parent d'amener les habits nécessaires pour pouvoir sortir (affaires complètes de pluie ou vêtement de neige ou maillot de bain ...)

Nos concepts pédagogiques se définissent en plusieurs points.

La crèche « Le Tournesol » se veut d'être un lieu harmonieux et sécurisant. Un lieu où l'enfant est accueilli comme il est, avec amour et dans le respect de son parcours de vie.

La crèche n'a pas d'objectifs scolaire mais c'est un lieu collectif où l'enfant apprend par le jeu.

La crèche se veut d'être :

1. Un lieu d'apprentissage

Chaque enfant est encouragé à développer toute ses aptitudes (cognitive, motrice, créatrice, social) et ceci, par des activités variées et ludiques.

- Les activités créatrices :

Nous organisons différentes activités axées sur la créativité de l'enfant.

Nous leur proposons parfois des activités dirigées (l'adulte donne un thème ou certaines consignes), d'autres fois les activités créatrices sont libres (l'adulte donne du matériel à l'enfant, et l'enfant choisi ce qu'il veut en faire et développe ainsi son imaginaire et sa créativité).

Les enfants pourront découvrir différentes matières ou techniques tels que : dessins, bricolages, peinture, néocolors, feutres...

- La ronde :

La ronde est un moment de regroupement des enfants qui se fait 1 à 2x par jour. Les enfants sont divisés en deux groupes (les petits = de 0-2,5 ans / les grands = 2.5 ans à la scolarité). Ce temps de partage est mené par une éducatrice qui installe les enfants en demi-cercle sur les chaises ou sur des petits tapis.

Dans le groupe des petits, l'éducatrice va principalement diriger ce moment sur le programme MINICELL.

Dans le groupe des grands, l'éducatrice accueille les enfants présents à la crèche, propose parfois un temps de chansons, d'histoire, de jeux ou de discussion sur un thème établis par l'équipe éducative. Nous apprenons également à compter les enfants présents, à apprendre les jours de la semaine et le temps qu'il fait dehors ! Elle propose également le programme MINICELL en l'adaptant pour les plus grands.

- *Les activités motrices :*

L'équipe éducative pense qu'il est nécessaire pour les enfants d'être en mouvement, de bouger et de se dépenser afin de se sentir bien. Les différentes activités proposées aux enfants vont leur permettre de développer leur psychomotricité en faisant des exercices et des expérimentations avec leur corps.

Nous leur proposons de la gymnastique, de la rythmique, de l'expression corporelle, des parcours sensoriel, ...

- *Les activités musicales :*

L'éveil aux sons par la rythmique, la mémorisation des chansons, la découverte des instruments des musiques ainsi que la danse permet à l'enfant de développer toutes ces capacités d'expression, de création et de socialisation.

Nous essayons donc d'inviter l'enfant à entrer dans ce type d'activité.

- *Les activités extérieures :*

La crèche possède de grands alentours et l'équipe éducative sort donc presque tous les jours. Les enfants ont alors la possibilité de développer leur motricité globale. Grimper, sauter, pédaler, courir ou soulever... voilà des gestes qui sont nécessaires au bon développement de l'enfant. Nous pensons que de pouvoir être à l'air libre et bienfaisant pour les enfants de tous âges. En effet, les bébés ont aussi la possibilité de sortir dans les poussettes, ou sur le gazon.

En été, les enfants pourront bénéficier de la piscine quand le temps le permet. En hivers, nous mettons des bobs et des jeux de neige à leur disposition. Nous demandons donc aux parents de toujours habiller les enfants en fonction de la saison.

De plus, nous sortons par tous les temps, donc aussi par temps de pluie. Nous demandons donc aux parents de prévoir des bottes et des vêtements de pluie afin que leurs enfants puissent sortir durant leur journée à la crèche.

- *Les promenades :*

Nous partons également en promenade dans le but d'observer quelque chose ou simplement pour le plaisir de marcher dans le village et découvrir ce qui nous entoure. Nous nous rendons aussi de temps en temps à la place de jeu du village.

Nous avons pour principe de faire marcher les enfants en fonction de leurs capacités et de la durée de la promenade.

- *Le suisse-allemand*

Nous proposons aux enfants accueillis chez nous d'être initiés au suisse-allemand. Certaines matinées sont consacrées au suisse-allemand et pour se faire, les éducatrices bilingues parlent en suisse-allemand.

Nous rendons attentifs les parents que nous n'apprenons pas à parler suisse-allemand et nous ne possédons pas d'objectifs spécifiques mais le but est simplement que les enfants soient sensibilisés à la langue.

Cette activité particulière peut être mise sur pied tant que la crèche a la chance d'avoir du personnel bilingue. Cela peut donc varier sur le temps.

2. Un lieu d'autonomie

Une petite phrase a été développée par la pédagogue Maria Montessori et c'est sur cette idée que la crèche veut s'appuyer pour développer l'autonomie chez les enfants accueillis dans notre structure.

« Aide-moi à faire tout seul ! »

L'enfant doit se sentir soutenu et encourager dans son autonomie. C'est pourquoi, une éducation surprotectrice ou au contraire trop autoritaire ne permet pas à l'enfant de pouvoir vivre cette demande !

S'il est parfois difficile de voir son enfant devenir indépendant, l'acquisition de l'autonomie est une étape importante dans le développement personnel et social de l'enfant.

La crèche « Le Tournesol » encourage donc les enfants dans les diverses formes d'autonomie :

- *Autonomie à la propreté :*
L'équipe éducative propose aux petits d'aller sur le pot ou sur les toilettes. En aucun cas l'enfant sera forcé d'y aller. L'éducatrice est là pour encourager et non pour obliger !
Les enfants pourront également monter eux-mêmes sur la table à langer, grâce à une petite échelle conçue spécialement pour eux.
Tous les enfants sont encouragés à essayer de se laver le visage et les dents seuls. L'adulte contrôlera après coup que les soins ont été réalisés correctement.
Après le passage d'un enfant aux toilettes, l'adulte contrôle que l'enfant se soit essuyé correctement.
- *Autonomie dans l'habillement :*
L'équipe éducative veille à ce que les enfants apprennent à s'habiller et se déshabiller seul ou avec un minimum d'aide mais cela, en fonction de l'âge et des capacités de chaque enfant.
- *Autonomie dans les activités :*
Par les différents jeux proposés à la crèche, nous pensons qu'il est nécessaire que les enfants puissent apprendre à choisir une activité, un jeu ou un certain matériel pour le bricolage. Cela leur permet d'apprendre à faire des choix et aussi d'apprendre à utiliser le matériel choisi.

- *Autonomie durant les repas :*

Le mobiliser de la crèche est à la hauteur des enfants, ceci afin de favoriser leur autonomie (s'asseoir seul sur la chaise par exemple).

De plus, durant les repas, les enfants sont invités à se servir seul des aliments proposés. Par ce geste les enfants apprennent à gérer les quantités en fonction de leur appétit et de leur goût. Les enfants apprennent également à manger seul et proprement. L'éducatrice est donc présente pour donner des petits coups de main quand ils sont nécessaires.

Les ustensiles sont de petite taille afin qu'ils puissent être maniés plus facilement que des couverts d'adultes.

3. Un lieu de socialisation

La crèche « Le Tournesol » s'appuie sur différentes théories pour dire que la socialisation est un point nécessaire à l'enfant. En effet, tout petit déjà, un bébé va devoir développer ces compétences sociales. Que ce soit par le sourire dans ses premiers mois de vie et par le fait d'aller explorer le monde qui l'entoure. Et ceci, afin de l'adapter à la société dans laquelle il vit pour pouvoir s'y intégrer. Mais la socialisation de l'enfant est aussi essentiel afin de lui permettre de s'enrichir au contact des autres et ce, afin de mieux grandir.

Aller vers l'autre permet également à l'enfant de se construire une identité propre à lui-même.

En tant que structure d'accueil, nous voulons donc être un lieu de rencontre dans lequel peut se créer des relations positives et parfois même amicales.

Nos buts sont les suivants :

- Apprendre à l'enfant à vivre avec d'autres personnes
- Apprendre à l'enfant la notion du partage
- Apprendre à jouer avec l'autre
- Apprendre que la professionnelle s'occupe de tous les enfants et porte son attention à tous

Nous soutenons également la socialisation des enfants par le fait que notre système permet aux parents d'amener l'enfant pour quelques heures s'ils le souhaitent. En effet, nous ne possédons pas de présence minimum de l'enfant.

Nous souhaitons que le temps de présence à la crèche « Le Tournesol » puisse être un moment de plaisir et d'épanouissement. Nous voulons que l'enfant puisse avoir sa place d'enfant avec ces libertés d'enfants. D'être donc un lieu où l'enfant s'y sent bien !

Afin de rester dans ces notions de plaisir, l'équipe éducative organise :

- *Des sorties hors cadre.*

Chaque année (normalement) une course de la crèche est organisée (sortie à la ferme, au zoo, dans une grande aire de jeux ou encore une sortie sur le thème des pompiers...).

Durant l'année l'équipe organise d'autres petites sorties en dehors des murs de la crèche.

- *Anniversaires*

Si les parents le désirent, les enfants ont la possibilité de fêter leur anniversaire à la crèche. Les parents peuvent apporter les 10h ou le goûter afin que l'enfant puisse fêter avec les copains de la crèche ☺

Les éducatrices organiseront un petit jeu ou diverses surprises pour l'enfant.

- *Activités avec les personnes âgées du home (voir pages 2-3)*

Au travers de toutes ces activités, les professionnelles cherchent à ce que l'enfant développe une bonne estime de lui-même. Par nos attitudes et nos façons d'agir, nous cherchons à valoriser l'enfant, à l'encourager et à le féliciter afin qu'il se sente écouté, aimé et qu'il puisse se construire en tant que personne à part entière.

Lignes pédagogiques pour les différents moments de la journée

1. Les repas

A la crèche « Le Tournesol », les enfants pourront prendre un petit déjeuner entre 7h30 et 8h, puis ils recevront une collation entre 9h et 10h puis le repas de midi est pris à 11h30 et le goûter est servi entre 15h et 16h.

La crèche a obtenu le « Label Fourchette Verte » en juin 2012. Ce label vise une alimentation saine, équilibrée et variée qui est adaptée au développement des enfants.

Les professionnelles pensent qu'il est important de faire du moment des repas, un temps de partage et de convivialité. C'est également un temps qui donne la possibilité aux enfants d'intégrer les règles de vie ou de société ainsi que les bonnes manières de se tenir à table. C'est pourquoi, le personnel éducatif mange avec les enfants et peut donc être un modèle sachant que les enfants apprennent beaucoup par l'exemple !

L'éducation alimentaire demande de faire preuve de patience, de suggestions, de compréhension et d'encouragements. Le personnel veillera donc à ce que ces attitudes soient respectées auprès de chaque enfant.

Nous cherchons à encourager l'enfant dans son autonomie au travers des repas, en le laissant manger un maximum seul et en l'encourageant à utiliser ses services. Les plus grands mangent à l'aide d'un couteau et d'une fourchette, alors que les petits mangent avec une cuillère et une fourchette. Les petits pourront également se nourrir avec les mains afin de développer le sens du toucher. Le personnel est tout de même présent pour aider les enfants qui en ont besoins.

Les règles :

- **Je dois goûter de tout** afin de découvrir une alimentation diversifiée et d'apprendre à distinguer mes goûts ! Mais on ne me forcera pas de manger un aliment. (Si un enfant n'apprécie vraiment

pas un aliment, l'éducatrice va adapter la règle et traiter la situation au cas par cas. Cependant nous essaieront toujours de motiver et d'encourager l'enfant à goûter.)

- **Je peux me servir seul**, dans le but d'apprendre à gérer les quantités que je veux manger mais également pour m'aider dans mon autonomie.
- **Je peux me resservir jusqu'à 3 assiettes**. (Dès le second service, l'enfant n'est pas obligé de se resservir des tous les aliments, mais il doit en reprendre au minimum deux.)
- **Je dois faire une petite pause avant de me resservir**. Cette règle permet d'adopter un rythme sain et d'apprendre à écouter ses besoins. (ex : satiété)
- **Je dois porter une serviette** ou bavette afin de ne pas me salir.
- A la fin du repas, **je dois attendre sur ma chaise**. Une éducatrice m'appellera à la salle de bain pour aller me laver.

Spécificité pour les repas :

- Pour des raisons d'équité, nous demandons à ce que les enfants pouvant manger d'une alimentation normale, n'apporte pas d'aliment de la maison, mais partage le même repas ou la même collation que le reste du groupe. (Seul le petit déjeuné peut être apporté de la maison (en respectant l'horaire du déjeuner) si les parents le désirent.)
- Pour les enfants nécessitant d'un régime alimentaire spécifique (pour cause d'allergie ou autres) ou pour des questions de religion, il est nécessaire de voir avec une professionnelle si l'enfant devra amener sa propre nourriture ou si la cuisinière peut adapter les repas pour l'enfant en question.
- Parfois, en raison d'un grand nombre d'enfants, les professionnelles font 2 salles de repas afin de réduire le groupe et de permettre à chacun de manger dans le calme.

Les repas des petits :

- Les petits bénéficieront d'un horaire adaptés à leurs habitudes alimentaires.
- Si l'enfant ne mange pas encore la nourriture de la crèche, c'est aux parents d'apporter les aliments pour leur enfants (bouillies, yogourts, compotes, lait maternisé...)
- Les professionnelles seront attentives à l'évolution de l'alimentation des petits. C'est pourquoi, elles se donnent le droit d'aiguiller ou de conseiller les parents dans ce domaine. Pour ce faire, les professionnelles se basent sur les plans d'alimentations actuelles ou sur les conseils de la puéricultrice en lien avec la crèche.

L'allaitement :

Etant donné que le lait maternel est l'alimentation la plus adaptée et la plus naturelle pour le nourrisson, nous soutenons et offrons la possibilité aux mamans qui le désirent de poursuivre l'allaitement même si l'enfant débute la crèche. Elles auront donc la possibilité de venir allaiter l'enfant sur place, d'apporter du lait maternel congelé ou mis dans un biberon.

2. Sieste, moments de repos, pause silence :

Le sommeil, chez l'enfant comme chez l'adulte fait partie des besoins physiologiques. Les besoins physiologiques sont des besoins primaires comme dormir manger, boire, etc. L'enfant a donc besoin de dormir et parfois, suivant son âge de faire une ou plusieurs siestes dans la journée. Cependant chaque enfant est différent et possède donc son rythme personnel.

La crèche « le Tournesol » respecte ces temps de repos car ils sont nécessaires aux enfants.

Différents points sont mis en place, tout en tenant compte de l'âge de l'enfant.

Il est tout de même nécessaire de souligner que les temps de repos à la crèche sont différents de ceux passés à la maison. En effet, à la crèche, il peut y avoir plus de bruits, on dort avec d'autres enfants, les lits ne sont pas les mêmes... Nous rendons donc les parents attentifs qu'il se peut que l'enfant n'ait pas la même qualité ou quantité de sommeil que chez lui.

Sieste et moment de repos chez les grands :

A la crèche « Le Tournesol », la sieste n'est pas obligatoire. En effet, c'est aux parents de nous transmettre les habitudes de leur enfant. La professionnelle pourra cependant se permettre de coucher un enfant si évalue que ce dernier en a besoin.

On appelle « la sieste des grands » pour les enfants qui ne dorment qu'en début d'après-midi, après le repas. Ces enfants dormiront donc tous ensemble (ou en 2 groupes s'ils sont trop nombreux).

Nous demandons aux parents d'apporter le nécessaire pour ce temps de repos (lolette, doudou ,...)

Déroulement de la sieste :

Après avoir préparé un lit pour chaque enfant, la stagiaire appelle les enfants à venir se coucher. Avant de dormir, une histoire leur est proposée afin de ritualiser ce moment. La stagiaire reste alors auprès des enfants jusqu'à leur endormissement. Elle veillera à ce que chaque enfant arrive à trouver le sommeil de manière autonome mais si tel n'est pas le cas, elle pourra se mettre à ses côtés et lui faire une caresse si l'enfant le désire.

Lorsque tous les enfants dorment, la stagiaire quitte la salle. Elle ira vérifier régulièrement si des enfants se réveillent, mais ces derniers peuvent également se lever seuls, dans le calme, tout en faisant attention de ne pas réveiller les autres enfants.

Dans le cas où un enfant ne trouve pas le sommeil, les professionnelles vont demander à l'enfant de se reposer entre 30mn et 1h puis le lèvera.

Un babyphone est installé dans les chambres afin que l'on entende s'il y a un problème ou si un enfant se réveille

Nos principes :

- On ne réveille pas un enfant qui dort, sauf sous demande des parents.
- Nous n'acceptons pas les boissons sucrées ou le lait mis à disposition de l'enfant pour la sieste. Les autres boissons comme l'eau et le thé sont déconseillés, car cela favorise les otites et les problèmes dentaires. Nous recommandons donc aux parents de faire boire l'enfant avant de se coucher !

Sieste et moment de repos chez les bébés et petits:

A la crèche « Le Tournesol », nous pensons qu'il est bénéfique de respecter les rythmes de sommeil des bébés et petits enfants. Nous adaptons donc les siestes en fonctions des habitudes de l'enfant et de nos observations. Nous partons du principe que tant qu'un enfant dort, c'est qu'il en a besoin. Nous allons donc veiller à ce que l'enfant puisse dormir à la demande.

Les parents nous communiqueront les différents points importants du sommeil de leur enfant (position, rituels, horaires...). Mais étant en collectivité, l'enfant aura peut-être un sommeil différent de son rythme habituel. Nous essayons, dans la mesure du possible de coucher l'enfant seul ou avec peu d'enfant afin que la qualité de son sommeil soit optimal. Cependant, il n'est pas toujours possible de fonctionner ainsi. L'enfant s'habituerait donc à dormir avec un ou plusieurs autres enfants.

Divers points d'organisation et de recommandation

- Chaque enfant possède un petit casier dans lequel sont rangées ses affaires personnelles (un sac de couchage ou couverture et une alèse de protection fournis par la crèche).
- Afin d'optimiser la sécurité, nous avons la surveillance par baby-phone dans les chambres de sieste
- Lors de la sieste nous cherchons à promouvoir l'autonomie d'endormissement. Mais si un enfant n'arrive pas s'endormir, l'éducatrice va identifier ses besoins et prendre des mesures pour aider le bébé à s'endormir. (le bercer, le caresser, chanter, éventuellement le mettre dans une poussette et le promener...)
- Nous encourageons les parents à laisser l'enfant s'endormir seul (dès son plus jeune âge). Ceci afin d'apprendre à l'enfant qu'il est capable de s'endormir de manière autonome et cela l'aidera aussi pour sa prise en charge à la crèche.
- De même que pour la sieste des grands, nous ne recommandons pas les boissons sucrées, le lait ou toutes autres boissons mises à disposition de l'enfant pour la sieste. Nous essayerons de trouver d'autres méthodes pour que l'enfant trouve le sommeil.

Pause silence :

Pour les autres enfants qui ne font pas de sieste, nous pensons qu'il est important qu'ils aient tout de même un temps calme et reposant. Après le départ des enfants pour la sieste, nous faisons un moment de pause silence avec les autres.

Règles de la pause silence :

- Les enfants et les adultes chuchotent pour permettre aux enfants qui sont à la sieste de s'endormir dans le calme.
- Les enfants ont la possibilité de choisir entre trois activités à faire dans le calme : regarder des livres, faire un puzzle ou faire un dessin.

Nous demandons aux parents qui viennent chercher les enfants pendant la pause silence de bien vouloir entrer dans la salle, fermer la porte et chuchoter, afin d'éviter de déranger les enfants qui dorment.

3. Maladie :

En collectivité, un enfant est confronté aux microbes, aux maladies des autres enfants. En effet, les microbes se transmettent le plus souvent par la salive ou les contacts corporels. Et étant donné qu'à la crèche, les enfants partagent les jeux et sont en contact, les microbes sont inévitablement transmis. Il est donc possible qu'un enfant qui vient à la crèche soit, au début, plus malade qu'un enfant qui a peu de contact avec ses pairs.

L'équipe éducative de la crèche « Le Tournesol » est consciente de ces faits et avertit les parents que leur enfant est en train de former son immunité et qu'il est normal qu'il soit plus touché.

La crèche « Le Tournesol » n'a pas de protocole précis concernant l'exclusion des enfants malades dans la structure. En revanche, nous nous basons sur la transparence des parents et des familles sur l'état de santé de leur enfant.

Nous considérons également qu'un enfant malade est de toute manière mieux chez lui, à la maison, où il peut être au calme et dans un environnement connu et sécurisant. De plus, sa prise en charge sera plus adaptée à la maison qu'en crèche. Nous encourageons donc les parents à garder leur enfant à la maison lorsqu'ils sont malades !

Les règles importantes :

- Les enfants ayant des toux, rhumes, états fébriles... sont acceptés pour autant que leur état général soit bon.
- Les enfants ayant des maladies contagieuses ne sont pas admis à la crèche (maladies infantiles, gastroentérites, conjonctivite, coqueluche, pneumonie, ...)

Les raisons sont les suivantes :

- En collectivité, et malgré nos mesures d'hygiène, les maladies contagieuses se propagent très rapidement. Nous voulons donc éviter des trop grandes contaminations !
- Nous avons des contacts réguliers avec les personnes âgées du home et elles ont malheureusement une immunité plus faible. Nous devons donc redoubler d'attention pour éviter de leur transmettre certaines maladies.

- En ce qui concerne les boutons et tous genre d'éruption cutanées, l'éducatrice présente peut décider si l'enfant est accepté ou non à la crèche. Elle peut également demander aux parents d'aller effectuer un contrôle chez son médecin afin d'éviter toutes maladies contagieuses. En ce qui concerne la varicelle, les enfants sont pris en charge à la crèche à partir du moment où les boutons sont secs et où l'état de santé de l'enfant est bon.
- Afin d'éviter tous problèmes, vous pouvez nous téléphoner afin de nous demander si votre enfant peut être pris en charge à la crèche suite à certains symptômes. Ceci vous évitera des trajets inutiles si l'enfant n'est pas accepté.

Notre façon d'agir en cas de maladie :

- Les maladies qui se déclarent sur place ou un état de santé dégradant de l'enfant seront annoncées aux parents par téléphone. Nous regardons avec les parents s'il faut administrer un médicament à l'enfant et si le parent peut venir le chercher plus tôt.
Dans le cas où un enfant n'est vraiment pas bien, que sa prise en charge à la crèche est trop pénible pour lui et trop lourde pour le personnel éducatif, nous allons demander aux parents de venir chercher l'enfant rapidement !
- Si les parents sont inatteignables, nous nous réservons le droit d'administrer les médicaments ou les soins nécessaires à votre enfant.
- Nous déclinons toute responsabilité concernant la prise de médicaments prescrite par les parents. Cependant, nous nous réservons le droit de discuter avec les parents ou de réclamer à voir l'ordonnance délivrée par un médecin, en cas de doutes.

Les professionnelles de la crèche « Le Tournesol » pensent qu'il est nécessaire de laisser le corps de l'enfant construire son immunité. De ce fait, lors de petits maux, il faudrait éviter de placer l'enfant sous médication trop rapidement (ex : spray pour le nez en cas de rhume, sirop pour la toux, contre douleur en prévention...) Il est bien clair, qu'il s'agit là d'une simple recommandation !

4. Blessures et accidents :

Les professionnelles de la crèche « Le Tournesol » ont été formées durant leurs études aux mesures d'urgences sur les enfants. De plus, le personnel continue de se perfectionner par des cours spécifiques aux premiers secours chez les enfants.

1. En cas de blessure telles que coupure, ouverture, grosse contusion, et que le cas n'est pas alertant mais tout de même inquiétant, l'équipe éducative téléphonera aux parents pour expliquer la situation afin que l'on puisse prendre une décision sur la manière d'agir. En cas de fort doute, nous pouvons également demander au parent de se déplacer afin de venir contrôler lui-même l'état de l'enfant, voir même, emmener l'enfant au contrôle chez un médecin.
2. En cas d'urgence, nous allons entreprendre les démarches nécessaires. En premier lieu nous sécuriserons le groupe et appellerons les services d'urgence (ambulance, rég). Ensuite nous

contacterons une éducatrice ou personnes responsable proche pour venir s'occuper du reste du groupe. Puis nous appellerons les parents pour les avertir de l'accident et les informés des démarches entreprises. Lors du transport, l'éducatrice présente restera avec l'enfant, dans la mesure du possible afin de le rassurer.

3. Lors de fracture, nous demanderons aux parents de venir chercher l'enfant pour l'emmener à l'hôpital.
4. Lors d'un accident ou d'une blessure, Une éducatrice restera présent aux côté de l'enfant durant le temps d'attente sur les secours ou les parents, afin de le rassurer et de répondre au mieux à ses besoins (soutien, Sécurité, besoins médicaux).

5. Hygiène et soins :

Nous demandons aux parents que l'enfant arrive propre à la crèche (habits, hygiène corporelle, ...) avec des habits dans lesquels il se sent bien et qui ne sont pas dommages en cas de salissure (peinture, repas, terre ou herbe quand il joue dehors...)

Pour les professionnelles de la crèche « Le Tournesol », les moments de soins sont des moments privilégiés pour l'enfant. En effet, c'est un temps que nous lui consacrons et nous sommes là que pour lui. Il est important que l'enfant se sente reconnu dans cette relation de 1 à 1. Ce doit également être un moment de plaisir pour l'enfant.

Nous avons le désir d'encourager l'enfant à la participation aux soins afin de le sensibiliser à la propreté et de favoriser son autonomie et ses apprentissages. Il est important que l'enfant ait du plaisir dans ces moments d'échange.

Hygiène et soins chez les grands :

- Un enfant sera dans la salle de bain des GRANDS, au moment où il est propre (plus de pampers). Peu importe son âge.
- L'enfant peut aller chercher sa brosse à dent et sa lavette lui-même, qu'il reconnaitra grâce à son petit symbole.
- L'enfant peut commencer par se laver les dents tout seul, puis à la fin, un adulte repasse après lui pour contrôler que tout est propre.
- Nous avons à cœur de sensibiliser les enfants à avoir de bons réflexes. C'est pourquoi nous leur demandons automatiquement avant et après chaque repas de passer aux toilettes et de se laver les mains.
- Nous favorisons l'autonomie chez les plus grands en leur demandant de s'habiller et de se déshabiller seul. Si un enfant n'arrive pas, il peut toutefois venir nous demander de l'aide.
- Nous proposons notre aide aux plus grands, après passage aux toilettes pour contrôler ou essuyer les fesses.

Hygiène et soins chez les petits :

Nous trouvons essentiel que le personnel verbalise ses faits et gestes (surtout avec les bébés) et qu'il soit attentif aux besoins de l'enfant.

- La salle de bain des PETITS est destinée aux enfants qui ne sont pas encore propres.
- Afin d'aider à l'autonomie et également comme source de plaisir, l'enfant a la possibilité (s'il le veut), de grimper lui-même sur la table à langer par le biais d'une échelle.
- L'enfant est encouragé à enlever sa couche tout seul
- Il peut aller chercher lui-même sa brosse à dent et sa lavette à son crochet, qu'il reconnaîtra grâce à son symbole.
- Nous encourageons l'enfant à aller sur le pot en le lui proposant régulièrement. Cependant, un enfant ne sera pas forcé, s'il ne veut pas. Les professionnelles partent du principe que l'enfant sait lui-même à quel moment il est prêt. Ceci n'empêche pas de le motiver par des moyens didactiques tels que les livres par exemple . Mais les enfants apprennent également beaucoup par l'exemple des plus autres enfants.
- Lors du brossage des dents, l'adulte débutera par brosser les dents de l'enfant et l'encouragera à cracher à non pas à avaler le dentifrice. A la fin, l'enfant pourra utiliser sa brosse à dent lui-même.

Nous acceptons les couches lavable pour autant que celles-ci soit apportées et lavées par les parents. S'il n'y a plus de réserve de couche lavable, nous nous octroyons le droit de mettre des couches jetables à votre enfant.

Soins :

En ce qui concerne les soins du visage, nous disposons de la crème Nivea (normale et anti-froid en hiver). Après les repas, les petits seront lavés puis « parfumé » avec la lotion Mustella (Eau Physiologique parfumé), afin d'enlever les odeurs de nourritures.

Pour les soins des sièges, nous disposons des crèmes suivantes : oxyplastine, ZinCream Medinova, bepanthén.

Pour les soins des dents nous proposons le dentifrice elmex 0 à 5 ans. Pour les poussées dentaires, nous disposons du gel dentaire Osa (emballage rose/orange).

En cas de fièvre ou douleur, nous disposons des suppositoires dafalgan 80mg et 150mg ainsi que du sirop dafalgan.

Pour les contusions, piqûres, entorse nous disposant de la crème euceta.

Pour la désinfection des plaies, nous disposons de la crème vita-merfen et du merfen spray. En cas d'épine ou d'infections cutanées (infection purulente, panaris), nous disposons de la crème Lencen.

En cas d'allergie à l'un ou l'autre de ces médicaments ou produits, nous demandons aux parents de tenir informé le personnel, sans quoi nous déclinons toute responsabilité.

Intimité :

Nous pensons primordiale que l'enfant puisse être respecté dans son intimité pendant son temps en collectivité. C'est pourquoi :

- Nous disposons d'un rideau vers le coin WC afin de respecter l'intimité de l'enfant et de lui offrir un petit coin caché du regard des autres
- Nous respectons le désir de l'enfant d'être seul derrière le rideau et nous l'exigeons auprès des enfants et du personnel.
- Pour les petits, nous disposons d'une table à langer en hauteur afin que l'enfant soit plus ou moins épargner du regard des autres.

Hygiène des adultes (personnel de la crèche) :

Nous demandons à ce que chaque employé de la crèche « Le Tournesol » soit vêtu d'habits propres et pratiques pour travailler. En effet, le personnel respect un code vestimentaire dans lequel certaines règles d'habillement sont fixées.

- Les cheveux doivent être attachés pendant la préparation des repas et la prise du repas.
- Eviter tous bijoux pouvant être blessant pour les enfants.
- Désinfection des mains régulière (après chaque change, chaque fois que l'on se mouche ou mouche quelqu'un, après passage aux toilettes, après des nettoyages, etc...)

Avoir une hygiène corporelle saine et acceptable

Hygiène des locaux :

Nous demandons aux parents de bien vouloir mettre les sur-chaussures quand le temps extérieur est mauvais (pluie, neige,...) ceci afin d'éviter de salir les locaux de la crèche. Nous demandons aussi à ce que les chaussures des enfants soient sous les bancs du vestiaires et non dans les petits casiers ou nous rangeons des affaires personnelles de l'enfant (lolettes, doudou...)

Nous possédons un plan d'organisation concernant les nettoyages des locaux.

Nous effectuons des nettoyages journaliers :

- Les sols des salles de bains, de la salle à manger (salle bleue) et du vestiaire
- Les salles de bains (WC, lavabo, table à langer,...)
- Aérations des locaux plusieurs fois dans la journée

Nous effectuons des nettoyages approfondies hebdomadaires :

- Les sols des salles de jeux (Chambre verte, chambre rose, salle de bricolage, salle de sieste)
- Contrôle des literies

Nous effectuons aussi des nettoyages par mois :

- Nettoyages des meubles, armoires, étagères (poussière, lavage à l'eau)
- Salles de bain à fond (casier de sieste, poussière, douche, stérilisation des brosses à dents, rangement divers...)
- Désinfection des jouets
- Changement des coins de jeux dans la chambre verte

Lors d'épidémie ou maladie contagieuse, nous adaptons une hygiène spécifique (poux, gale, gastro, autres parasite, etc.).

6. Règles, limites et sanctions

Nous pensons que les règles, limites et sanctions sont essentielles et nécessaires pour le bon développement de tout enfant.

En effet, fixer des règles et des limites est un acte sécurisant pour les enfants. Par cela, ils apprennent ce que l'on attend d'eux, ce qui leur est permis et interdit. Les règles et les limites donnent la possibilité aux enfants de grandir. A l'inverse, un enfant qui n'a ni limites ni règles est un enfant angoissé car sa liberté est trop grande et il n'arrive pas encore à la gérer.

Règles et limites

Objectifs :

- Permettre à l'enfant d'être en sécurité et d'être protégé
- Lui permettre de distinguer le bien du mal
- Lui apprendre les règles du savoir vivre (comment se comporter)
- Montrer à l'enfant qu'on l'aime et que les limites sont pour son bien

La crèche a mis en place différentes règles¹ afin de répondre aux objectifs cités ci-dessus.

- Les règles fixées par la crèche sont mises en pratique par toutes les éducatrices.
- Ces règles ont été établies de manière à être compréhensibles et visibles pour les enfants. Elles sont également adaptées à l'âge des enfants accueillis dans notre structure et sont adaptables en fonction des situations auxquelles nous sommes confrontées (enfants plus sensibles ou plus vifs)
- Les règles sont expliquées aux enfants. En cas de transgression, l'enfant est tout d'abord averti et si cela ne suffit pas, il sera alors sanctionné.
- L'équipe éducative a besoin du soutien et de respect de la part des parents pour les règles instaurées.

Sanctions

Il est inimaginable de pouvoir vivre ensemble sans qu'il soit nécessaire d'instaurer des règles et des limites. De même, si des règles sont établies, des sanctions doivent également être mises en place afin de pouvoir faire respectées les règles.

La sanction représente donc le prix à payer pour une erreur commise.

¹ Inspiré de : Anne Baccus, (2005), *L'autorité, comment, pourquoi*, Paris : Marabout

Objectifs :

- Permettre à l'enfant d'apprendre de son erreur
- Permettre à l'enfant de pouvoir conscientiser les règles
- Faire comprendre à l'enfant que les éducatrices sont crédibles. Si on dit quelque chose, on le met en place.
- Orienter l'enfant vers l'avenir et non vers le passé. La faute commise est derrière, on encourage l'enfant à ne plus recommencer.
- Sanctionner l'acte mais en aucun cas l'enfant lui-même

Les sanctions mises en place par la crèche se veulent frustrantes pour l'enfant mais en aucun cas culpabilisantes. L'enfant est privé d'un droit.

Il est primordial que les sanctions ne soient pas humiliantes pour l'enfant et également en lien avec la transgression.

Nous proposons également à l'enfant de réparer son erreur quand cela est possible.

Les sanctions imposées aux enfants ne sont pas des sanctions punitives (humiliation, corporelle ou par des exercices) mais bien des sanctions éducatives où l'enfant peut apprendre de son erreur.

7. Sécurité et prévention

La crèche « Le Tournesol » est responsable des enfants qui lui sont confiés. C'est pourquoi, l'équipe éducative se veut d'être attentive à la sécurité de chaque enfant.

Objectifs :

- Répondre à un besoin vital important
- Permettre d'offrir un cadre sûr pour les enfants et sécurisant pour les parents qui nous les confient.
- Viser le bien-être et l'épanouissement des enfants lors de leurs moments dans notre structure

Sécurité à l'extérieur :

- Les enfants sont accompagnés et sous la responsabilité d'un adulte quand nous sortons.
- Une barrière ferme l'accès au parking.
- Les enfants sont tenus de rester dans les limites visibles.
- Nous accordons une certaine autonomie aux enfants plus grands (aller seuls aux balançoires, au toboggan ou sur le canard)
- Nous demandons aux enfants de porter un casque principalement pour aller en vélo.
- Les éducatrices prennent les mesures de sécurité nécessaires en fonction du temps (casquette + crème solaire en été / habits chauds et crème contre le froid en hivers)
- Lors de promenades l'éducatrice est à l'arrière du groupe afin d'avoir une vision d'ensemble et elle veille à la sécurité routière.

Sécurité à l'intérieur :

- La crèche possède des barrières de sécurité afin de fermer les accès interdits aux enfants.
- Des caches prises sont appliquées sur toutes les prises qui pourraient être accessibles aux enfants.
- Les adultes veillent à ne pas laisser des objets dangereux à portée de main des enfants
- En règle générale, les enfants sont toujours accompagnés d'un adulte dans les salles de jeux (sauf exception pour les enfants plus grands qui osent jouer seul à un jeu dans une chambre)
- Nous ne sommes pas favorables au « youpala » pour les petits. Malgré cela nous en possédons tout de même un pour des cas exceptionnels ou sur demande des parents.

Au moment où le parent arrive pour rechercher son enfant, il reprend la responsabilité de ce dernier.

Prévention :

L'office des Mineurs nous mandate pour le dépistage de maladies et de maltraitance. Nous avons donc le devoir de leur signaler si des situations nous interrogent.

De plus, le fait de travailler à plusieurs professionnelles dans une structure (entre collègue, avec les stagiaires ou apprentis...) permet d'avoir un regard sur les actes et paroles de ces collègues. C'est donc également une sorte de sécurité supplémentaire pour veiller à une bonne prise en charge de l'enfant.

8. La relation parents- éducatrices

Afin d'éviter de créer un fossé entre la famille et la crèche, nous avons à cœur de construire une relation solide basée sur la collaboration et le partenariat. Nous souhaitons donc que l'enfant puisse vivre une certaine continuité entre la maison et la crèche.

Nous souhaitons également avoir avec les familles, une relation basée sur la confiance réciproque.

- *Etre à l'écoute des parents*

Nous avons à cœur de vous accorder du temps pour partager votre connaissance de votre enfant et nous transmettre les informations nécessaires.

Nous aimerions également pouvoir répondre à vos besoins si ces derniers sont compatibles avec notre projet pédagogiques et le fonctionnement de notre institution.

- *Avoir des moments de partages*

Nous essayons de créer des moments de partages avec les familles de la crèche. Pour cela, nous organisons une fête de Noël chaque année et parfois des pique-niques, des soirées des parents ou d'autres rencontres hors cadre. Ceci permet aux professionnelles et aux parents de pouvoir se rencontrer en dehors des murs de la crèche pour passer un temps convivial.

- *Echanger des informations sur la journée que votre enfant a passée à la crèche*

Durant les arrivées, les éducatrices sont disponibles pour accueillir votre enfant et écouter les diverses informations utiles pour la journée. Lors des départs, nous tenons à vous transmettre ce que votre enfant a vécu durant son temps à la crèche en toute transparence. Il est donc important de ne pas partir sans avoir eu un contact avec une professionnelle.

Vous avez également la possibilité de téléphoner à la crèche pour demander des nouvelles de votre enfant.

- *Entretien*

Nous n'organisons pas d'entretiens annuels essentiellement car l'effectif du personnel est trop bas par rapport au nombre de familles qui sont à la crèche.

En revanche, les entretiens sont à la demande (des parents comme des professionnelles). Nous encourageons donc les parents à demander un entretien s'ils sont intéressés à connaître l'évolution de leur enfant à la crèche, ou pour nous parler de certaines difficultés qu'ils pourraient rencontrer ou simplement pour pouvoir partager et apprendre à mieux se connaître.

De même, les éducatrices peuvent être en mesure de demander un entretien afin de prendre plus de temps pour échanger sur l'enfant ou si nous rencontrons des problèmes avec ce dernier ou encore si nous possédons des observations que nous voulons vous communiquer.

Lors d'entretien :

- Deux personnes formées sont présentes. Et au moins l'une d'entre elle travaille régulièrement avec l'enfant
- Nous demandons à ce que l'enfant soit présent, selon la situation
- La directrice peut également être présente dans certaines situations
- Les deux parents sont présents si possible

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant à la crèche :

Lors du contrat, nous demandons au parent de noter les noms de différentes personnes pouvant venir chercher l'enfant à la crèche. Si nous rencontrons l'une de ces personnes pour la 1^{ère} fois, nous nous permettrons de lui demander une pièce d'identité afin de valider l'autorisation.

Nous demandons également aux parents de nous tenir informés de la personne venant rechercher l'enfant et de tous autres changements. Si une autre personne viendrait chercher l'enfant sans que l'on soit au courant, l'éducatrice appellera d'office le parent afin de nous confirmer que nous pouvons remettre l'enfant à la personne venue le chercher, et ce, en toute sécurité.

9. La sécurité affective

Se sentir en sécurité pour essentiel pour bien grandir. Voilà une notion fondamentale pour la crèche « Le Tournesol ».

Cette sécurité se situe dans les actes pratiques de la vie quotidienne (sécurité vitale pour l'enfant), comme nous l'avons traité plus haut.

Mais il est nécessaire de ne pas s'arrêter là et de s'attarder sur le 2^{ème} type de sécurité. La sécurité affective pour l'enfant.

Le doudou :

Selon Winnicott², l'objet transitionnel est le premier objet que l'enfant s'approprie et qui est externe à lui-même.

Cet objet lui permet de supporter l'angoisse de la séparation.

Il est important de relever que cet objet transitionnel n'est pas toujours matériel mais peut être une habitude par exemple.

Les règles de la crèche face aux doudous :

- Nous donnons l'accès aux doudous pour le temps de sieste, si l'enfant a un chagrin ou s'il s'est fait mal (pour se consoler).
- Lors de l'arrivée à la crèche, l'enfant peut garder son doudou quelque temps afin de prendre ses marques. Puis, nous lui demandons de le ranger au casier du vestiaire.
- Le reste du temps nous essayons de limiter l'accès aux doudous. Afin que l'enfant puisse jouer librement.
- En revanche, dans certains moments nous refusons que l'enfant garde le doudou sur lui. Comme par exemple durant les temps de repas, nous demandons aux enfants de ranger le doudou au casier du vestiaire. Si cela pose problème on peut leur proposer de le placer sur le rebord de la fenêtre, un endroit visible pour l'enfant.
Il en va de même pour les moments de regroupement (ronde) ou si le personnel a prévu une activité dirigée ou du bricolage qui pourrait salir le doudou.

Ces règles sont parfois modulables si un enfant a beaucoup de mal à se séparer de son doudou. Les professionnelles vont donc tenter de trouver des compromis avec l'enfant et également l'aider à s'en détacher pour ces différents moments.

Les rituels :

A la crèche « Le Tournesol » nous fonctionnons avec des rituels journaliers. En effet, nous pensons que les enfants ont besoins de repères afin de bien vivre leur temps à la crèche.

Buts des rituels :

- Permettre à l'enfant de se situer dans le temps
- Permettre à l'enfant de se sentir en sécurité car il sait ce qui va se passer
- Avoir une compréhension du temps

Les divers rituels de la crèche :

- Le moment de regroupement (ronde). Ce temps permet à l'enfant de savoir qui est présent à la crèche, de pouvoir se sentir accueilli. Certaines notions d'apprentissages sont également proposées durant la ronde (compter, saisons, jour de la semaine, thème du moment...)
- Le temps des rangements sont également des repères pour les enfants. En effet, ils se rendent compte qu'une activité prend fin avant de faire autre chose.
- Le moment du repas. Ce temps, toujours à la même heure permet aussi à l'enfant de se situer dans le temps et de savoir où en est la journée. Les repas sont toujours précédés d'un petit chant pour lancer ce moment.
- La pause silence permet aux enfants de se rendre compte que le moment de la sieste va tantôt arriver. Même pour les enfants qui ne dorment pas, ce rituel les prépare à ce temps de repos.
- La petite histoire avant la sieste. Ce rituel nous paraît important afin d'entrer dans le sommeil dans de bonnes conditions. La petite histoire est donc un temps où la pression redescend, où le calme règne et cela est donc propice à un bon endormissement.

10. La relation enfant-éducatrices

Nous pensons qu'il est nécessaire de créer une relation de confiance avec l'enfant, afin de lui permettre de vivre au mieux son temps à la crèche.

Nous souhaitons donc établir une relation basée sur le respect et la tolérance.

L'attachement

Nous sommes conscients que l'attachement entre les éducatrices et l'enfant est un attachement professionnel spécifique et surtout distinct de celui des parents.

Un cadre sécurisant

Nous souhaitons créer une relation dans laquelle l'enfant à sa place d'enfant et l'adulte son rôle d'adulte. L'enfant respecte donc l'autorité de l'adulte.

En contrepartie, l'adulte est à son écoute et prends en considération ses besoins

L'observation

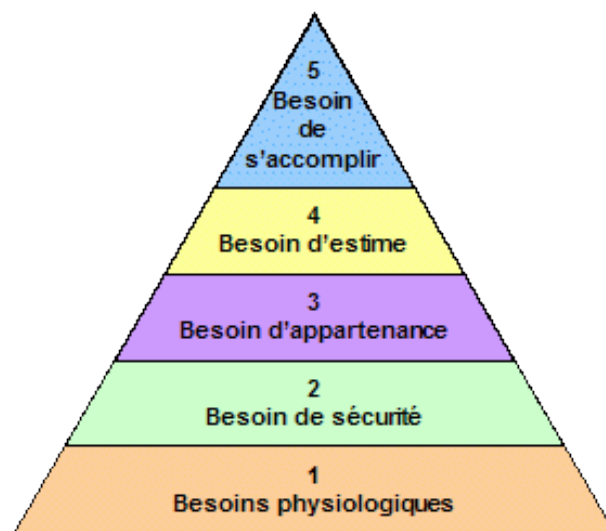
Les éducatrices utilisent quotidiennement l'observation. Cet outil permet de définir les besoins de l'enfant et de pouvoir y répondre de la meilleure manière, mais également de pouvoir orienter nos actions éducatives et de suivre le développement de l'enfant.

Nous possédons une grille d'observation pour pouvoir recueillir des informations détaillées et complètes.

Les enfants de moins de 2 ans sont observés régulièrement et possèdent tous un petit cahier dans lequel les professionnelles y notent leurs remarques, leurs observations ainsi que les différents changements importants.

Les besoins de l'enfant

Nous avons à cœur de pouvoir répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Pour cela, nous avons comme base, la pyramide de Maslow³ qui indique les 5 catégories des besoins. La théorie consiste à dire que pour passer au niveau supérieur de la pyramide, il faut d'abord que le besoin du niveau inférieur soit satisfait.



11. Le personnel éducatif

D'après les calculs délivrés par l'autorité d'exploitation de la crèche « Le Tournesol », la structure emploie deux types de personnes.

- Des personnes qualifiées (personnes diplômées dans le domaine de l'enfance)
Cela représente les formations suivantes :

- Educatrice de l'enfance
- Educatrice spécialisée
- ASE (assistant socio-éducatif)
- Nurse
- Maîtresse enfantine et primaire

- Des personnes non qualifiées

La crèche peut donc employer des stagiaires pour une année, des apprentis (pour la formation d'éducatrice ou ASE), des jeunes personnes intéressées par la formation pour des stages d'observations (quelques jours), des personnes en formation qui veulent apprendre le français.

Nous engageons des stagiaires à l'année, qui sont des personnes intéressées par le travail en crèche et qui généralement sortent de l'école obligatoire ou ont déjà fait une année préprofessionnelle.

Les stagiaires à l'année :

Les stagiaires sont subordonnées au personnel formé. Elles respectent chaque professionnelle et acceptent de travailler avec chacun d'elle malgré les quelques différences de fonctionnement ou de personnalité.

Les stagiaires sont suivies par une éducatrice attitrée avec qui elles auront des entretiens tous les mois afin de vérifier si les objectifs fixés (selon un document établis pour les stagiaires) sont remplis. Le but de ces objectifs est de permettre aux stagiaires d'acquérir de l'expérience tout au long du stage.

Il est demandé aux stagiaires de mettre la priorité sur les enfants durant les tâches du quotidien. De plus elles doivent respecter chaque enfant sans faire de favoritisme et être à leur écoute pour répondre à leurs besoins.

Les stagiaires ont certaines responsabilités comme le fait de pouvoir gérer un petit groupe d'enfant dans un chambre de jeu, de donner les biberons ou repas au bébés, d'effectuer les soins seules ou encore d'être dehors avec quelques enfants.

En revanche, les stagiaires n'ont pas le droit d'accueillir des enfants ou de faire des retours aux parents. De plus elles ne répondent pas au téléphone.

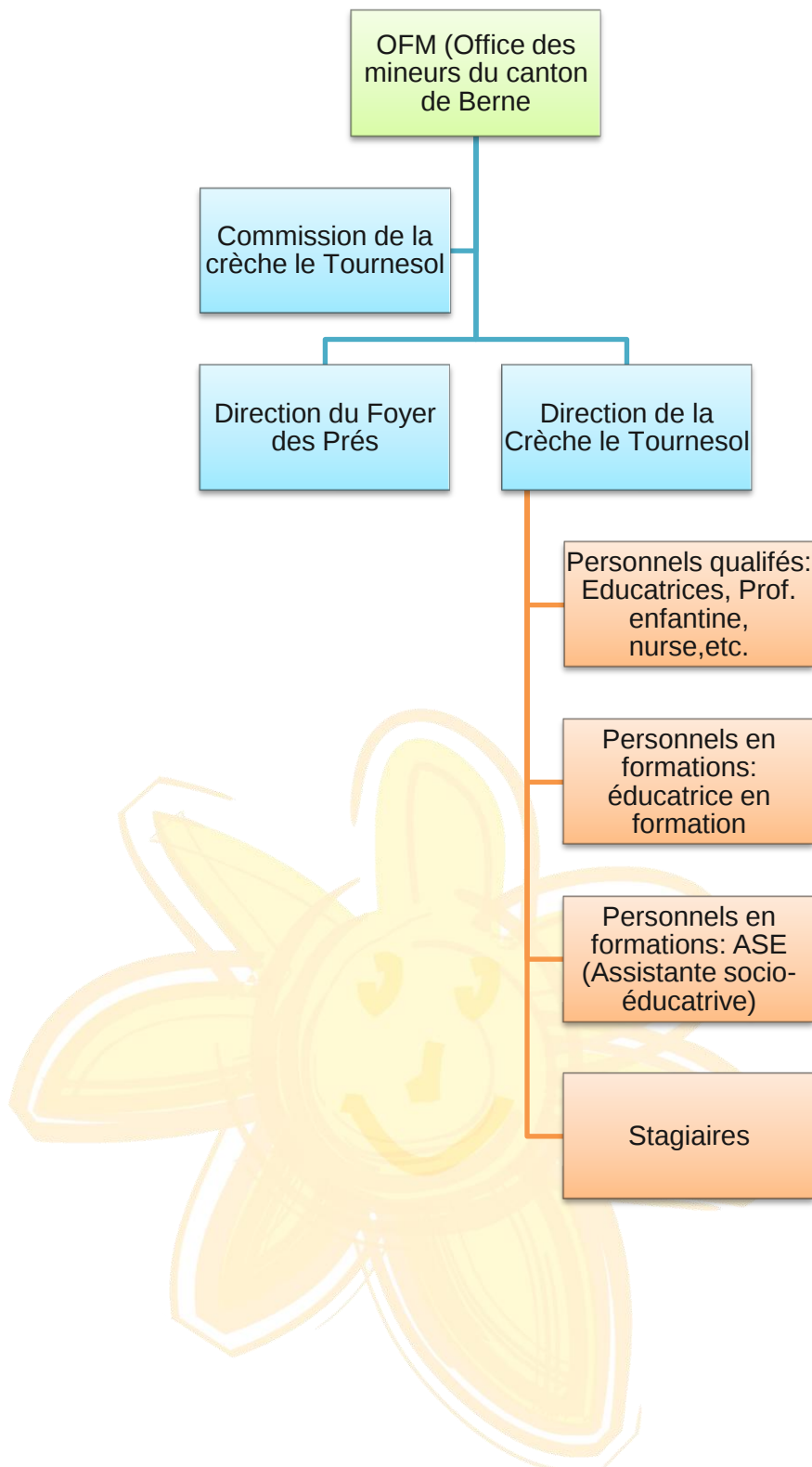
La direction de la crèche est divisée en deux aspects et assumée par différentes personnes.

François Niederhäuser = Directeur d'institution social (directeur général)
M. Niederhäuser gère le côté administratif de l'institution en même temps, pour le home « Foyer des Prés » et la crèche « Le Tournesol ».

Julie Bassin & Mélanie Häubi = Directrices pédagogique de la crèche « Le Tournesol »

Organigramme

La crèche « Le Tournesol » possède un organigramme, outil qui permet de visualisé les degrés hiérarchiques des différents partenaires.



12. Organisation de la crèche

Ce chapitre regroupe diverses informations sur le fonctionnement interne de la crèche.

La formation continue :

La crèche « Le Tournesol » encourage l'équipe éducative à continuer de se former car nous pensons que lorsque l'on travaille avec l'humain, il n'y a pas de connaissance 100% acquise et qui ne mérite pas d'être révisée et perfectionnée.

En revanche, la formation continue n'est pas obligatoire mais conseillée. Nous n'exigeons donc pas de notre personnel qu'il se forme si cela n'est pas sa volonté.

En ce qui concerne les coûts, chaque situation est étudiée avec le Directeur M. Niederhauser afin de voir si les frais de la formation continue sont partagés ou financés entièrement par la crèche.

Les colloques d'équipe :

La crèche « Le Tournesol » organise des colloques d'équipe tous les mois pour le personnel formé (les stagiaires ne participent en principe pas). Ces instants de partage ont plusieurs buts :

- Partager son vécu à la crèche, ses difficultés, ses questionnements ...
- Organiser les différents événements de l'année
- Introduire les thèmes à traiter durant les moments de ronde
- Apporter des réflexions sur le fonctionnement du quotidien, des nouvelles idées...
- Echanger sur les enfants accueillis.

Les colloques d'équipe sont, en général menés par la directrice. Durant ce moment, une personne rédige un procès-verbal afin de laisser une trace écrite mais également pour permettre aux stagiaires (ou pour une personne absente) de prendre connaissance des discussions et des décisions.

Lors des colloques pour l'organisation de grands événements, les stagiaires y participent afin d'être rapidement au courant mais aussi pour apporter des idées et leur permettre de s'investir.

Il est parfois possible que l'on organise des colloques « spécial enfants ». Lorsque nous avons plusieurs enfants qui demandent réflexion, nous prenons un temps spécial pour échanger et mettre en place des actions éducatives pour certaines problématiques.

Les moyens de transmissions :

Afin de pouvoir transmettre les informations concernant les enfants aux collègues ou aux parents, la crèche « Le Tournesol » possède différents moyens.

Le cahier de transmission = C'est un outil dans lequel les professionnelles retranscrivent des informations sur l'enfant qui ont été données par les parents lors de son arrivée à la crèche. Ce cahier est consulté par tous le personnel afin de prendre en charge l'enfant de manière correcte.

Ce moyen de communication permet également aux professionnelles de se transmettre certaines informations si elles ne se côtoient pas directement.

Les feuilles journalières

C'est un document qui rassemble une feuille pour chaque jour de la semaine. Sur ces feuilles sont inscrits le nom des enfants présents ce jour, ainsi que leur horaire et des plages pour noter les informations sur la journée que l'enfant a passé à la crèche (concernant les repas, sommeil, soins, hygiène et les activités réalisées...). Ce document nous permet de faire un retour aux parents à la fin de sa journée de crèche.

Les listes de travail

Nous disposons de plusieurs listes affichées à la crèche afin de permettre aux stagiaires ou aux professionnelles qui n'ont pas l'habitude de travailler certains jour, de connaître les éléments importants sur les enfants.

Nous avons une liste concernant l'alimentation des bébés, une liste pour les siestes (qui dort et avec quel doudou...), pour les nettoyages...

Les cahiers des bébés

Entre 0 et 2ans, chaque petit possède un petit cahier propre à lui dans lequel les professionnelles notent les habitudes liées à divers aspects de la journée (sommeil, nourriture, développement moteur, développement social, langage ...).

Etant donné que l'évolution des petits est rapide, ce cahier nous permet d'être à jour avec les nouvelles acquisitions de l'enfant ou le changement de certaines habitudes.

Le projet pédagogique

Ce projet pédagogique est un document officiel de la crèche « le Tournesol ». Cela implique que le personnel formé et non formé est tenu de le respecter et de l'appliquer car il constitue notre ligne de travail. En cas de non-respect, la directrice peut imposer des sanctions.

Confidentialité :

Le personnel de la crèche « Le Tournesol » est tenu au secret professionnel. Toute situation ou information rencontrée au sein de l'établissement restera donc dans les murs de la crèche et ne sortira en aucun cas à l'extérieur.

De même aucune information concernant la crèche n'est divulguée au home.

Photos des enfants

Le personnel de la crèche a le droit de prendre des photos des enfants. Les photos prises à la crèche sont essentiellement utilisées afin de réaliser, chaque année, un Cds photos destiné au parent.

Les stagiaires à long terme (une année) sont également autorisées à prendre des photos afin de garder un souvenir de leur année à la crèche. Cependant, elles n'ont en aucun cas le droit de divulguer ces images sur les réseaux sociaux.

13. Travail en réseau

Définition :

Le travail en réseau, c'est le fait d'entourer l'enfant par différents professionnels, en contact avec les parents. C'est travailler ensemble dans une certaine situation.

Dans certaines situations qui demandent une réflexion plus approfondie sur un enfant, le travail en réseau se réalise en deux points :

- Réseau primaire :

Ce type de réseau concerne la sphère familiale, le réseau d'appartenance dans lequel on partage des informations, parfois des souvenirs...

Dans ce 1^{er} réseau, on peut regrouper les professionnelles et les parents qui communiquent lors d'entretien. Les professionnelles partagent leurs observations aux parents, des conseils... C'est dans ce 1^{er} réseau que l'on cherche à mettre en place différentes stratégies afin d'encadrer l'enfant dans les meilleures conditions.

- Réseau secondaire :

Ce 2^{ème} type de réseau est formel. Il est la plupart du temps constitué de professionnels autour d'une personne ou d'une famille. Il a pour but une intervention sociale dans le monde de l'échange en créant un réseau de communication.